

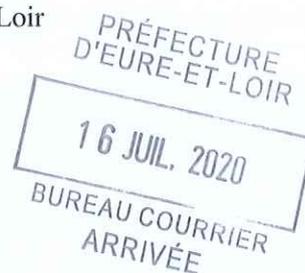


28230  
DROUE sur DROUETTE

N. Ref. : JPG/SL/2020/092  
Objet : Avis d'enquête publique  
Société APTIV services 2 France  
A Epernon

Madame la Préfète d'Eure et Loir

Préfecture d'Eure et Loir  
Place de la République  
28000 CHARTRES



Madame la Préfète,

La municipalité de Droue-sur-Drouette prend acte de l'avis d'enquête publique prévue du 20 août au 3 septembre 2020. Celle-ci concerne la demande d'autorisation d'APTIV pour la mise en place d'un atelier de traitement de surface à Epernon, avec affichage public 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, soit le mercredi 5 août 2020.

Ces dates situées en période estivale ne permettant pas de recevoir tous les avis potentiels des habitants concernés, nous vous demandons tout d'abord de bien vouloir décaler les dates de cette enquête publique à la mi-septembre.

Nous sommes particulièrement attentifs à ce dossier qui risque d'avoir un impact sur nos administrés.

En effet, le projet pourrait entraîner des risques à la fois de nuisances sonores, d'émissions atmosphériques et de pollution pour le captage d'eau de La Chevalerie dont le périmètre de protection jouxte le terrain concerné, comme cela a déjà été pointé par l'ARS dans le cadre de l'enquête publique relative à ce périmètre.

Par ailleurs, nous sommes d'autant plus vigilants qu'un lotissement de quatre lots est en cours d'aménagement à proximité immédiate du site d'APTIV, sur la commune de Droue-sur-Drouette (parcelles cadastrales AL 206 et 207). À ce titre, nous demandons que ces terrains soient intégrés dans les études d'impact et qu'ils deviennent des références-témoin pour les études environnementales (nuisances sonores, émissions atmosphériques) et celles concernant les risques technologiques (incendie, explosion, etc.).

Pour votre information, nous allons prendre connaissance des études environnementales réalisées (Cf. arrêté d'enregistrement 2565 du 9/04/2019 qui donna lieu à l'AP ICPE 6929 du 21/03/2019) auprès du service HSE (hygiène, sécurité et environnement) d'APTIV.

En espérant vivement que vous serez sensible à ces préoccupations, veuillez agréer, Madame la Préfète, mes respectueuses salutations.

Le Maire,



Jean-François BULIARD.